

Nouvelles familles, nouveaux enfants



Boris Cyrulnik

Référence : 1561



[Extrait - 1561 - B. Cyrulnik - Nouvelles familles, nouveaux enfants](#)

Retrouvez l'intégralité de cette conférence en vidéo dans notre Formathèque.

Catégorie : « **Psycho-socio-éducative** »

Sous-catégorie : « **Analyse de la société / Mutations / Ethique** »

[Nouvelles familles, nouveaux enfants](#)

Clôturez cette formation avec une attestation de réussite !

À la fin de la formation, un formulaire d'évaluation de vos connaissances sera mis à votre disposition. Nous vous invitons à nous le transmettre par mail. En cas de réussite, une certification qui validera vos acquis vous sera délivrée.

Vous pouvez également acheter la **retranscription complète** de cette conférence **au prix de 20,00 €** en nous adressant un mail à l'adresse suivante : asbl@educationetfamille.be

Dans sa conférence, Boris Cyrulnik nous emmènera à la découverte de l'évolution des structures familiales à travers le temps et les cultures, mettant en lumière les transformations des rôles parentaux et l'impact des liens affectifs sur le développement des enfants.

Parlons des nouvelles formes de familles qui continuent sans cesse d'évoluer. Le concept de famille englobe des structures affectives, sexuelles et sociales remarquablement variées selon les cultures. Dans la Rome antique, vivre sous un même toit signifiait appartenir à la même famille. Le terme « Domus », qui signifie maison et qui a donné naissance au mot domination, incluait même les esclaves résidant sous ce toit en tant que membres de la famille. La simple cohabitation suffisait pour être considéré comme faisant partie de la famille, et souvent, ce sont les esclaves qui héritaient en récompense de leur bon travail, alors que les enfants légitimes étaient parfois négligés. Ainsi, le concept de « fils de famille » n'avait pas toujours le même poids qu'aujourd'hui.

Les aristocrates, notamment, percevaient souvent certaines familles comme ayant des rôles politiques. Parfois, les garçons, voire les filles, accédaient au trône, entraînant des luttes internes violentes pour le pouvoir. À l'époque des Homo sapiens, les groupes vivaient en bandes d'environ 30 individus, comprenant approximativement 10 hommes, 10 femmes et 10 enfants, et le concept de famille tel qu'on le connaît aujourd'hui n'existait pas. La cohésion était assurée par le groupe, et la reproduction se faisait sans nécessairement former des couples, car une telle structure n'était pas nécessaire avec un groupe de cette taille. Dans certaines cultures, comme dans les favelas du Pérou, la responsabilité des enfants est partagée par tous les adultes, offrant ainsi une liberté considérable aux enfants.

En 1804, **Napoléon**¹ a établi le code civil qui désignait les hommes comme chefs de famille. Cependant, ces hommes étaient souvent absents de leur foyer, étant soit des soldats en campagne, soit occupés dans les usines ou les mines, notamment au début de l'ère industrielle où les conditions de travail étaient extrêmement dures. Ainsi, ce sont souvent les femmes qui étaient responsables de la gestion de la famille. Avant sa mort, **Levi Strauss**² avait entrepris de recenser les différentes formes de familles à travers le monde et en avait dénombré environ 5 000. Ces formes de familles sont souvent traditionnelles, mais varient considérablement. Par exemple, dans de nombreuses cultures africaines, le père n'est pas forcément l'amant de la mère, mais peut être le frère de celle-ci, désigné par la société pour prendre soin de l'enfant. En Martinique, il existe même des arrangements où un groupe d'hommes fonctionne collectivement en tant que figure paternelle.

Chacun se voit attribuer des responsabilités spécifiques, comme l'éducation, le sport, le respect des règles, voire la transgression modérée de celles-ci. Cette approche démontre une conception de la paternité qui ne repose pas nécessairement sur un seul individu, mais sur une collaboration au sein d'un groupe. Ainsi, même en France aujourd'hui, il existe des milieux où le concept de paternité est défini de manière collective.

Les expériences que j'ai partagées récemment illustrent des paradoxes fascinants. Par exemple, une dame, ancienne professeure de littérature française en Afrique du Sud, a été confrontée à des défis inattendus lorsque l'**apartheid**³ a pris fin et que le régime a changé, entraînant l'arrêt des pensions de retraite. Dans cette situation, elle a dû quitter l'Afrique du Sud et s'installer chez sa fille à Toulon. Au cours de nos discussions, elle a partagé une anecdote éclairante sur la dynamique familiale qui prévalait avant l'apartheid. Elle avait employé plusieurs domestiques noirs, malgré son statut de professeure d'université, car ils étaient peu coûteux. Un jour, l'une de ses domestiques lui confie : « Madame, mon frère est le père de mes quatre enfants et il ne m'aide plus financièrement ». Choquée, la dame lui demande des explications, et lorsqu'elle interroge le frère de la domestique, il confirme être le père des enfants en question.

Cependant, une révélation surprend tout le monde : les deux domestiques ne sont pas en couple, le frère ayant assumé un rôle paternel en tant que membre de la famille, selon la tradition de leur culture.

Ce récit souligne la diversité des structures familiales, présente dans de nombreuses cultures à travers le monde, qu'elles soient africaines, tahitiennes, françaises ou maghrébines. Par exemple, dans certaines cultures du Maghreb, l'oncle maternel conserve une grande influence sur l'éducation des enfants.

¹ Militaire et homme d'État français. Il est le premier empereur des Français.

² Anthropologue et ethnologue français.

³ « Développement séparé » en langue afrikaans, est un principe d'organisation sociale fondé notamment sur la séparation spatiale des races.

En ce qui concerne l'évolution des structures familiales, des changements significatifs se sont produits au cours des dernières décennies. Autrefois, la société reposait souvent sur la loi du père, comme en témoigne le code Napoléon de 1804 qui conférait aux hommes l'autorité parentale. Cependant, cette vision patriarcale a été remise en question par le mouvement féministe qui a préconisé une autorité parentale plus égalitaire. Aujourd'hui, les relations de couple reposent davantage sur l'harmonie et l'entente mutuelle, alors que dans le passé, la solidarité était souvent fondée sur la dépendance économique des femmes vis-à-vis des hommes, en l'absence de sécurité sociale et de retraites.

L'autonomie gagnée par les femmes a également modifié le paysage professionnel, car elles revendiquent désormais leur droit à travailler dans des domaines variés et à accéder à des postes autrefois réservés aux hommes. Ce changement reflète une évolution profonde de la société, où les diplômes et les compétences relationnelles prévalent sur les rôles traditionnels basés sur le genre. En deux générations seulement, nous avons assisté à une transformation radicale de la manière dont la société et les familles sont organisées.

Je réitère ce que j'ai déjà mentionné à plusieurs reprises : l'absence de figure d'attachement, de famille, est extrêmement préoccupante. Cela peut entraîner des altérations neuronales, une atrophie cérébrale, voire une détérioration psychique, ce qui est très grave. Si une personne est entourée de trop de personnes, notamment 20 ou 21, l'enfant risque de ne pas pouvoir développer d'attachement, car il lui est difficile de se lier à autant de personnes simultanément, ce qui revient presque à l'absence de lien affectif. J'ai observé cela lors de mon travail dans les orphelinats roumains et bulgares, où les enfants ne parvenaient pas à développer des relations d'attachement. Par exemple, je me souviens d'un enfant qui se balançait et, même lorsque je passais à côté de lui, il s'accrochait brièvement à ma jambe avant de reprendre son activité. Pour eux, l'altérité était fragmentée, réduite à des parties du corps, comme ma jambe. Contrairement à un enfant socialisé qui, lorsqu'il interagit avec une personne étrangère, cherche un sourire ou une invitation avant de se laisser approcher.

Dans une culture où existe une structure familiale, qu'elle soit africaine, chinoise, asiatique, on constate que l'enfant apprend au sein de cette famille. En Inde et en Asie, par exemple, la famille est souvent élargie et considérée comme un réseau de soutien comprenant de nombreuses personnes.

L'idée est que l'enfant ne devrait jamais être seul, et donc, s'il est privé de la présence de sa mère en raison de son travail, il trouvera un substitut au sein de la famille élargie pour assurer sa sécurité et son bien-être.